

démontrent que des fluctuations relatives du coût unitaire de la main-d'œuvre influent bien peu sur la compétitivité dans le cadre du commerce mondial.

Le coût unitaire de la main-d'œuvre canadienne a, en fait, baissé quelque peu depuis cinq ans et surtout ces derniers mois par rapport à celui de nos partenaires commerciaux. Mais le ministre fait surgir un croquemitaine et exploite nos craintes de devenir une autre Grande-Bretagne; il a refusé de but en blanc de dévaluer le dollar canadien car, prétend-il, cela ferait monter le prix des produits importés incitant ainsi les Canadiens à exiger de plus hauts salaires. Il nous avertit que c'est «la pente glissante que la Grande-Bretagne a descendue». Quelle absurde analogie! On aurait dû lui rappeler qu'au cours du trimestre se terminant en mai, l'indice des prix à la consommation a monté à un taux annuel de 7.1 p. 100. Naturellement, sa propre politique sur le prix du pétrole le fera monter de 1.6 p. 100, d'après les prévisions de son ministère.

A mon avis, monsieur l'Orateur, c'est une bien piètre politique des changes que de maintenir une monnaie surévaluée, de soutenir artificiellement le dollar canadien à même nos réserves de devises étrangères par crainte d'importer de l'inflation. Le ministre n'a pas donné une seule preuve convaincante que l'inflation d'origine étrangère atteint un degré élevé ni qu'elle l'atteindrait si le dollar flottait librement. A vrai dire, il prétend le contraire depuis novembre, déclarant que l'inflation d'origine étrangère provoquée par les pénuries d'aliments et de denrées de même que la montée en flèche des prix du pétrole a maintenant cédé la place à l'inflation par les salaires au Canada même.

Il y a un autre moyen de soutenir la valeur du dollar canadien; il suffit de maintenir des taux élevés d'intérêt afin d'attirer les capitaux étrangers. Ceux-ci provoquent une demande de dollars canadiens et soutient donc sa valeur. Si le gouvernement, en plus de prévoir des restrictions financières dans le budget, doit imposer une politique monétaire restrictive par l'intermédiaire de la Banque du Canada, les taux d'intérêt restant très élevés ou même augmentant, nous allons connaître une rude crise économique chez nous.

Les taux d'intérêt élevés nécessaires au maintien de la valeur d'une devise surévaluée touchent autant les Canadiens que les étrangers. Ils supposent des prix plus élevés pour notre monnaie, mode d'échange. Ces coûts plus élevés limitent la construction domiciliaire et autre et, partant, le rendement, les possibilités d'embauche et même la stabilité des prix.

Le ministre a montré dans son budget une crainte excessive de trop stimuler l'économie et, en fin de compte, d'attiser l'inflation. Comment peut-il feindre de ne pas voir l'évidence même, qui montre que le taux d'inflation diminue, en dépit de la hausse inflationniste du prix du pétrole? Veut-il vraiment mettre en chômage 100,000 ou 150,000 Canadiens de plus pour assurer une baisse de l'inflation et décourager des milliers d'autres de chercher du travail, car beaucoup ne se soucieront même pas de chercher un emploi, dans une pareille conjoncture nationale?

Y aurait-il quelqu'un, parmi les membres du cabinet, qui pourrait le convaincre qu'il y a longtemps qu'une demande trop forte a fait place à une offre excédentaire au Canada? Le taux de chômage désaisonnalisé de 7.2 p. 100 en est une assez bonne preuve. Quelqu'un pourrait-il le convaincre aussi que, au sortir d'une longue récession, nos indices de productivité vont naturellement augmenter, étant donné

Budget—M. Caouette (Villeneuve)

notre type d'économie de marchés, ce qui fera baisser les coûts unitaires de production.

Les libéraux progressistes du cabinet sont-ils convaincus qu'il faut, par crainte de l'inflation, freiner la relance économique, au point de permettre de réduire 800,000 à 900,000 Canadiens au chômage? Monsieur l'Orateur, en retardant la relance de l'économie qui s'amorce déjà, comme le fait actuellement le ministère des Finances dans son budget au nom de la lutte contre l'inflation, cela revient à dire de laisser les sans-travail en faire les frais. C'est faire de la crainte un principe économique, c'est donner à la politique le pas sur l'humain. C'est immoral.

[Français]

● (1730)

M. Armand Caouette (Villeneuve): Monsieur le président, c'est un devoir pour moi de prendre la parole à la suite de l'exposé budgétaire présenté le 23 juin dernier, par le ministre des Finances (M. Turner). Je dois déplorer l'attitude du ministre des Finances et du gouvernement en ce qui regarde l'augmentation du prix du pétrole, du gaz naturel, de l'essence et de l'huile à chauffe.

Monsieur le président, le Canada aura à faire face d'ici quelques années à une pénurie de nos ressources énergétiques. Nous savons que nos réserves diminuent. Ce problème touche tous les Canadiens et tout doit être mis en œuvre immédiatement pour trouver des solutions à ce grave problème. Une attention toute particulière devrait être apportée à la recherche de nouvelles sources d'énergie, mais ce n'est pas en réduisant le pouvoir d'achat des Canadiens par des augmentations sur l'essence et l'huile à chauffe que le gouvernement réglera le problème.

Monsieur le président, l'huile à chauffe et l'essence sont de nos jours une nécessité, et l'augmentation que touchent présentement les Canadiens ne résoudra pas le problème du pétrole. Cette augmentation ne solutionnera aucun problème. Au contraire, elle créera des problèmes aux travailleurs qui gagnent moins de \$10,000 par année et qui doivent se servir de leur voiture pour se rendre au travail. J'en connais qui pour pouvoir travailler et gagner leur pitance, doivent parcourir entre 50 et 60 milles par jour. Ce n'est pas un luxe pour ces gens de posséder une voiture. C'est un moyen de gagner leur vie et celle de leur famille. Devoir se déplacer pour gagner sa vie est chose courante aujourd'hui.

Monsieur le président, le budget prévoit une augmentation de l'huile à chauffe. Il ne faut pas oublier le travailleur qui gagne à peine \$7,000 par année et qui doit subvenir aux besoins de sa famille qui compte quatre ou cinq enfants. Il voit le prix de l'huile à chauffe augmenter d'une façon effarante d'année en année. Le chauffage est une nécessité et non pas un luxe. Le fait d'augmenter le prix des produits pétroliers, telle l'huile à chauffe, cause un grave préjudice aux citoyens et les place dans une situation embarrassante, étant donné que les Canadiens doivent se chauffer durant une période de huit mois par année. Il est très regrettable que le gouvernement ait adopté une telle ligne de conduite. Il aurait été préférable qu'il augmente le coût des produits nocifs et dommageables à la santé, comme les cigarettes et les boissons alcooliques.

Monsieur le président, le budget prévoit aussi une diminution dans la croissance de l'emploi à la Fonction publique, alors que, d'autre part, il prévoit la création d'un programme d'emploi dont le coût est évalué à 450 millions de dollars pour les deux prochaines années. Pourquoi diminuer le secteur qui rend des services au Canada et